

Procès verbal de l'AG de Canthorège le 17/06/2024

Notre chorale compte 48 inscrits, 43 sont présents ou représentés et 1 excusé sans avoir donné son pouvoir. Le quorum étant réuni puisque fixé statutairement à 50% des membres actifs, c'est-à-dire à jour de leur cotisation, nous pouvons donc ouvrir notre assemblée générale 2023-2024.

1) Rapport moral du président

Je commencerai par un constat: l'état d'esprit de notre chorale qui me paraît être toujours celui de ses fondateurs: implication de tous pour des concerts plutôt réussis; assiduité ; convivialité, plaisir à chanter ...enfin je l'espère...

A la suite d'Anne Madranges j'aime toujours rappeler les quelques principes qui, au départ, ont motivé la création de la chorale :

- 1 *Etre ouverte à tous (surtout s'ils chantent juste..)*
- 2 *Que chaque choriste y trouve du plaisir à chanter, ce qui suppose un répertoire varié afin que chacun, à un moment ou à un autre, aime ce qu'on lui propose, sachant que, comme disait La Fontaine dans le meunier son fils et l'âne:
« Nul ne peut contenter tout le monde et son père...»*
- 3 *Il est donc nécessaire que chacun et chacune acceptent de chanter des morceaux qu'ils n'auraient probablement pas choisis et que chacun et chacune puissent son plaisir dans l'œuvre collective, le moment partagé, la surprise de découvrir des musiques différentes de celles qui l'attirent habituellement, sans oublier la satisfaction d'un public fidèle qui lors de nos deux derniers concerts l'a bien manifesté..*
Si on consulte le livre d'or sur notre site, ce public montre d'ailleurs cette satisfaction voire son enthousiasme. Mais restons modestes, car il faut bien reconnaître qu'il est plutôt rare de lire des avis négatifs sur un livre d'or...
- 4 Catherine sur les affiches et programmes qu'elle conçoit (merci Catherine) parle de « florilège de chants classiques, de chansons françaises et de chansons fantaisie » Dans florilège il y a fleurs ! En lien avec notre chef le bureau restera attentif à ce que le bouquet plaise au plus grand nombre. Et on se rappellera de ce que dit toujours Chantal : « Un chef n'est bon que dans ce qu'il aime ». Cela ne signifie pas que l'on ne puisse lui faire des suggestions mais une suggestion reste... une suggestion....

En dehors de nos concerts je vais citer deux moments agréables et conviviaux de cette année 2023-2024. Tout d'abord notre incontournable galette mais surtout le week-end au lac d'Orient, avec deux points marquants :

- Le premier a été la visite de l'église de Chaource avec sa splendide mise au tombeau. Cette visite a eu lieu sous la conduite de Chantal qui avait troqué pour l'occasion son rôle de cheffe contre celui de guide-conférencière, montrant ainsi qu'elle a plus de cordes à son piano qu'on le croit.
- Le second est une mémorable soirée festive où bien des talents ont pu s'exprimer. On a pu y assister à une conversation téléphonique échevelée d'un ami à son ami, et il serait étonnant que ce dernier ne rejoigne pas la chorale de l'autre. On a pu entendre des sketches aux acteurs inattendus, des chants divers et variés,

amusants voire un peu émouvants et dont certains étaient « aux petits oignons ». Ils ont été accompagnés les uns par Chantal, (merci Chantal) d'autre par Patrice Montagne et son compère « Jo ». Nous avons même reçu la bénédiction d'un ecclésiastique de passage... Que tous ceux qui se sont donné du mal pour cette soirée et que j'aurais oubliés ne m'en tiennent pas trop rigueur...

En ce qui concerne les projets pour l'an prochain :

- 1) les inscriptions se feront comme les autres années au forum des associations, mais il nous faudra malheureusement faire état et gérer une liste d'attente car vous faites tous l'expérience, tous les lundis, des inconvénients d'une salle qui ne peut recevoir en principe que 45 personnes ce qui, en gérant les absences, nous permet d'avoir 48 inscrits plus Chantal et Laurent mais nous ne pouvons guère aller plus loin c'est une question de sécurité.
- 2) Notre 1^{ère} répétition aura lieu le lundi 2 Septembre/2024 et comme je l'ai dit, nous serons présents au forum de rentrée qui aura lieu le 8 septembre.
- 3) Nous accueillerons les Baladins de Loches pendant le week-end de la Pentecôte les samedis 7 et dimanche 8 juin 2025. L'organisation d'une telle rencontre se heurte, à Thorigny, à une pénurie de locaux qui ne promet guère d'être résolue d'ici juin 2025. Un courrier du 11 Avril avait été adressé au maire et à l'adjoint en charge des associations. (lecture ?) Il est resté sans réponse pendant deux mois malgré deux relances, et ce n'est que le 5 Juin qu'une réponse favorable nous a été donnée. J'ose dire que contrairement à ce que dit le proverbe il a mieux valu s'adresser à un saint qu'au bon Dieu. Les nostalgiques du H4 vont pouvoir se réjouir puisque c'est là que pourront se dérouler le buffet après le concert commun du samedi 7 Juin et le brunch du dimanche 8.

Je ne suis pas un puriste du déroulement d'une AG et moins encore de celui du rapport moral, aussi je passe la parole à Françoise au sujet de ce w.e pour un premier sondage.

Comme toujours cette année 2023-2024 a été riche et intéressante de découvertes musicales, de concerts et de moments conviviaux. Je citerai :

1. nos concerts de Noël dont celui de Saint Roch où nous avons eu moins froid que l'année d'avant
2. la découverte de nouvelles œuvres et de nouveaux compositeurs qui sont venus au programme de nos deux derniers concerts

Je souligne que, malgré les obstacles possibles et de toute nature, chaque fois, vous avez répondu présents en grande majorité ce qui témoigne de votre implication dans la vie de notre chorale.

Je ne voudrais pas terminer sans quelques remerciements:

- à Chantal et Laurent d'abord pour leur patience quasi inépuisable, l'une qui trouve certaines choses « délicieusement fausses » et l'autre qui ne rechigne jamais à rejouer pour la n...ième fois un passage qui coince.

- Je remercie les membres du bureau qui s'investissent sans compter pour le bon déroulement de notre activité, comptabilité, recherches de lieux de week-end ou de salle pour l'AG ou encore de lieux de concert, gestion de notre site, conception des programmes affiches et flyers, enregistrement des concerts, etc...
- Je remercie aussi ceux que je nomme affectueusement « les soutiers », ceux que l'on ne voit pas ou peu mais sans l'aide desquels les choses seraient nettement plus difficiles. Merci donc à vous fidèles distributeurs de programmes, merci à vous les « gros bras » qui montez et démontez avec célérité les estrades, merci aux petites mains qui impriment des programmes des affiches et des flyers, à ceux qui remettent les églises en bon ordre pour qu'elles puissent être rendues comme nous les avons trouvées. Merci à ceux que j'ai oublié qui me le pardonneront certainement car dans ce genre d'exercice on oublie toujours quelqu'un...Et merci à vous tous d'être là ce soir...

Vote rapport moral

Accepté à l'unanimité

2) Rapport Financier par Bernadette, de vive voix, après que Jean-Pierre ait renoncé à dompter son projecteur...

vote rapport financier

Accepté à l'unanimité

Jean-Marie suggère qu'aux chiffres proposés soient ajoutée la « valorisation du bénévolat ». Il s'agit là de reconnaître et faire reconnaître le bénévole au quotidien, de montrer l'utilité de son action, de valoriser ses actions, ses compétences, son engagement et de le remercier pour son action. Il s'agit aussi de montrer à tout décideur ce que coûterait un ou des salariés payés au Smic pour réaliser les tâches assurées par les bénévoles. Pour ce faire on procède à une estimation du temps consacré à l'association par chaque bénévole et on en multiplie le total par le taux horaire du Smic (11,65€/h depuis 01-01-2024). La somme obtenue (souvent importante) est portée en recette et en dépense (donc sans effet sur le résultat). Deux codes comptables sont d'ailleurs prévus pour cela, 86 pour la dépense et 87 pour la recette.

Cette suggestion est acceptée à l'unanimité

Le compte recettes-dépenses comportant cette modification et les calculs sont joints au présent pv.

3) Election du bureau

se re-présentent : Bernadette Maes, Catherine Chevriault, Françoise Champagne, Michel Louchard, Jean-Pierre Zablith, Jean-Marie Champagne

Le bureau est reconduit à l'unanimité

Questions diverses

Je vais commencer les « questions diverses » par celles qui ont été posées par écrit par trois d'entre vous. Ces trois écrits concernent tous trois

1) « l'atmosphère » de certains chants, 2) la possibilité de donner plus de concerts et 3) le vœu de conserver la langue d'origine des chants en langue étrangère.

Ces trois questions ont été transmises au bureau, je vais répondre au premier point et laisserai à Bernadette le soin de répondre au second.

1) Les programmes sont élaborés par Chantal dont c'est la prérogative. Ils sont bien distincts selon qu'il s'agit de Noël ou du printemps mais restent dans l'esprit de ce que j'ai rappelé en commençant (relire points 2 et 3 page 1). J'ai aussi répondu en partie lors de la présentation de deux chants lors de nos deux derniers concerts, hier et avant-hier puisque je disais : *La huella est au départ une danse folklorique argentine, née vers 1820, dans la région de la pampa, et qu' Ariel Ramirez a eu à cœur de sauver de l'oubli. Aujourd'hui cette pièce a pourtant presque disparu du monde de la danse, même folklorique. Curieusement, si elle reste quand même un peu connue, c'est que pour des raisons obscures, elle a fini par être quasiment intégrée à la célèbre Missa criola de Ramirez ce qui crée souvent bien des confusions. En effet, certes Ramirez se sert de l'image de Noël, mais il veut par elle nous transmettre d'abord un message très exigeant, celui de l'amour, qu'il faut entendre, et qui dépasse la notion de saison. L'amour qui peut transformer une pauvre étable en foyer. L'amour qui permet d'affronter avec courage l'injustice, l'égoïsme et le rejet. L'amour qui permet de s'ouvrir à la solidarité avec les pauvres.*

*La version que vous allez entendre reprend la musique originale de Ramirez avec ses rythmes latinos si joyeux et entraînants, soulignés par la flûte de **Nadine Annet** et la guitare de **Patrice Montagne**.*

Sous la conduite de Chantal Hasquenoph voici : Les pèlerins

Annonciation

Nous allons terminer votre concert par une autre œuvre d'Ariel Ramirez. Elle est tout aussi allègre et joyeuse que la précédente mais elle non plus n'a pas été conçue comme un chant de Noël. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs ! Commençons par la salutation de l'ange Gabriel à Marie, épisode évangélique que les églises nomment « Annonciation » et fêtent le 25 Mars soit 9 mois avant Noël.

Et ne nous impatientons pas ! Nous fêterons bien Noël en 2024 mais dans environ 180 jours

D'ici là réjouissons-nous de la promesse de l'ange !

2) Donner plus de concerts.

Cette question se heurte à deux écueils : qui dit plus de concerts dit plus de répétitions et qui dit plus de répétition dit plus de dépenses pour la cheffe et le pianiste avec en plus pour ce dernier des soucis de disponibilités puisqu'il est toujours en activité professionnelle.

3) Conserver la langue d'origine pour les chants en langue étrangère. Vifs échanges dont il ressort que la langue d'origine est retenue aussi souvent que possible mais pas au prix de perte de temps sur les prononciations. La question de savoir si le public souhaite avoir la traduction de ce que nous chantons reste ouverte et il est convenu que la traduction des chants en langue étrangère sera mise à la disposition des choristes.

Questions diverses « à la volée »

- Est-il ; possible de modifier la page 4 de nos programmes en actualisant la photo et faisant figurer sous celle-ci la liste des choristes par pupitre ? Suggestion adoptée. (Dès le lendemain de l'Ag Catherine a fait passer au bureau cette page modifiée.)
- La subvention municipale (2200€ pour 2023-2024) est-elle assurée ? La réponse est évidemment non car elle dépend des capacités budgétaires de la municipalité pour maintenir les subventions au même niveau. Il est rappelé que nous avons longtemps eu une subvention de seulement 100€... Il faut d'ailleurs considérer comme une subvention l'accès gracieux qui nous est fait d'un local chauffé.

L'Ag 2023-2024 est close à 21h45 et le buffet est ouvert.

Comme indiqué ci-dessus au paragraphe 2) page 3, voyez ci-dessous le compte « Recettes-Dépenses modifié des sommes issues de la valorisation du bénévolat ».

CHORALE DE THORIGNY

Compte Recettes-dépenses du 01/09/2023 au 30/06/2024

	Nature	Débit	Crédit	
1	Adhésions - inscriptions reçues		3 920,00	
2	Produits Concerts		1 185,92	
3	CD		250,00	
4	Foulards		87,50	
5	Cadeaux/dons reçus		750,00	
6	Produits financiers		398,75	
7	Subvention municipale		2 200,00	
875	valorisation du bénévolat *		4 550,00	
5A	Cadeau offert lors des concerts	236,62		
	Salaires et charges sociales	6 335,10		
14	Papeterie-Informatique	186,47		
	Achat imprimante	189,90		
15	Frais de Réception-Pots	148,13		
16	Assurance	86,54		
17	Frais bancaires	0,00		
18	SACEM	138,21		
19	Uniformation	0,00		
20	Location salle - Chauffage église	290,00		
22	Frais postaux	0,00		
28	Bilan Week-End (reste à charge)	22,00		
864	valorisation du bénévolat *	4 550,00		
	Totaux	12 132,97	13 292,17	1 159,20

* La valorisation du bénévolat consiste à évaluer les heures consacrées par les bénévoles au bon fonctionnement de l'association. En multipliant ces heures par le taux horaires du Smic de l'année (11,65€ en 2024) on obtient la somme que l'association aurait du déboursier si ces mêmes bénévoles avaient été rémunérés au Smic. Porté en recettes et en dépenses cette somme n'influe pas sur le résultat mais donne une réalité à la valeur du travail des bénévoles.

L'estimation des heures de bénévolat est disponible auprès du secrétariat de l'association au 01 60 07 78 02.